

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série A du FNB de crédit carbone Ninepoint (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Ninepoint Partners LP au 1 866 299-9906 ou à l'adresse [invest@ninepoint.com](mailto:invest@ninepoint.com), ou visitez le [www.ninepoint.com/fr](http://www.ninepoint.com/fr).

**Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

Ce fonds est un OPC alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou appliquer des stratégies de placement qui ne sont pas permises aux autres types d'OPC. Les stratégies qui le distinguent de ces OPC sont les suivantes : la capacité d'investir jusqu'à concurrence de 20 % de sa valeur liquidative dans des titres d'un seul émetteur, la capacité d'investir dans des marchandises, l'utilisation accrue de dérivés et la participation à des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres de la façon autorisée par la réglementation sur les valeurs mobilières. Ces stratégies seront appliquées conformément aux objectifs et stratégies du fonds; toutefois, selon la conjoncture du marché, elles pourraient accroître le risque de perte ou diminuer la valeur de votre placement.

### BREF APERÇU

<b>Codes du fonds :</b>	\$ US : NPP 947 \$ CA : NPP 899	<b>Gestionnaire du fonds :</b>	Ninepoint Partners LP
<b>Date de création de la série :</b>	16 février 2022	<b>Gestionnaire de portefeuille :</b>	Ninepoint Partners LP
<b>Valeur totale du fonds au 28 mars 2024 :</b>	4,31 millions \$ (US)	<b>Distributions :</b>	Annuelles, en décembre (le cas échéant)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG) :</b>	3,60 %	<b>Placement minimal :</b>	500 \$ initial, 25 \$ additionnel

### DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le fonds vise à offrir aux porteurs de parts une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des contrats à terme standardisés sur des quotas d'émissions de carbone mondiaux.

Le fonds peut avoir recours à des dérivés. L'exposition globale maximale aux dérivés ne dépassera pas 300 % de la valeur liquidative du fonds, calculée quotidiennement.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 28 mars 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

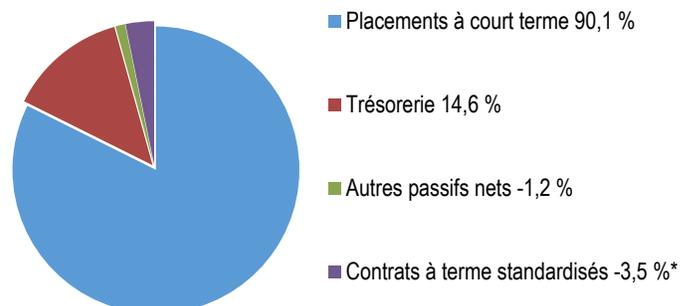
#### Dix principaux placements (au 28 mars 2024)

1. Bons du Trésor américains	90,1 %
2. Regional Greenhouse Gas Initiative (RGGI) Vintage, déc. 2024	30,0 %*
3. UK Emissions Allowance (UKA), déc. 2024	24,1 %*
4. California Carbon Allowance (CCA) Vintage, déc. 2024	22,2 %*
5. Quotas d'émissions de l'Union européenne (EUA), déc. 2024	21,6 %*

\* Les positions sur les contrats à terme standardisés sont présentées selon leur exposition notionnelle.

<b>Pourcentage total des dix principaux placements</b>	<b>188,0 %</b>
<b>Nombre total de placements</b>	<b>5</b>

#### Répartition des placements (au 28 mars 2024)



\* Les positions sur les contrats à terme standardisés sont présentées en fonction du gain (ou de la perte) qui aurait été réalisé (ou subi) si les contrats avaient été dénoués le 28 mars 2024.

## QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

## NIVEAU DE RISQUE

Ninepoint Partners LP estime que le niveau de risque associé à ce fonds est **élevé**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du fonds.

## AUCUNE GARANTIE

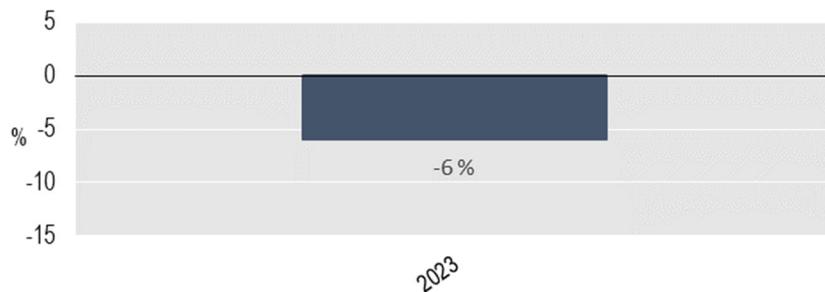
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

## QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de série A du fonds depuis la création de la série. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

### Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds au cours de la dernière année civile. La valeur du fonds a diminué au cours de cette année. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés au fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



### Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur 3 mois au cours de la dernière année civile et jusqu'au 28 mars 2024. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
<b>Meilleur rendement</b>	3,81 %	31 août 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 038,09 \$.
<b>Pire rendement</b>	-13,41 %	31 mai 2023	Votre placement chuterait pour s'établir à 865,87 \$.

### Rendement moyen

Au 28 mars 2024, une personne qui aurait investi 1 000 \$ dans des parts de série A du fonds au moment de la création de la série détiendrait aujourd'hui 804,22 \$, ce qui donne un rendement composé annuel de -9,81 %.

## À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le fonds convient aux investisseurs qui souhaitent effectuer un placement en dollars canadiens ou en dollars américains dans un fonds axé sur la croissance du capital à long terme qui investit dans des contrats à terme standardisés sur des quotas d'émissions de carbone mondiaux.

## UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous raporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence, du type de gains (revenu ou gain en capital) et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres séries, fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Frais d'acquisition

Lorsque vous achetez des parts de série A du fonds, vous devez payer des frais d'acquisition initiaux.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	De 0 % à 5 % du montant investi	De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le montant réel de ces frais d'acquisition initiaux devra faire l'objet d'une négociation entre vous et votre représentant.</li> <li>Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant brut au moment de la souscription et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission.</li> </ul>

### 2. Frais du fonds

#### Taux annuel (en % de la valeur du fonds)

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 31 décembre 2023, les frais du fonds s'élevaient à 3,65 % de sa valeur, ce qui correspond à 36,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	3,60 %
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,05 %
<b>Frais du fonds</b>	3,65 %

### Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Ninepoint Partners LP verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux est le suivant :

Option de frais d'acquisition	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
<b>Frais d'acquisition initiaux</b>	De 0 % à 1 % de la valeur de votre placement chaque année	De 0 \$ à 10 \$ chaque année pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

### 3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
<b>Frais d'échange / de conversion</b>	La société de votre représentant peut vous imputer des frais allant de 0 % à 2 % de la valeur des parts visées par l'échange ou le reclassement, selon ce que vous avez négocié avec votre représentant.
<b>Frais d'opérations à court terme</b>	Ninepoint Partners LP peut imposer des frais d'opérations à court terme, qui sont payables au fonds par le porteur de parts, allant jusqu'à 1,5 % de la valeur liquidative totale des parts rachetées dans les 20 jours de leur date de souscription ou d'échange. Aux fins des frais d'opérations à court terme, les parts seront considérées comme ayant été rachetées selon la méthode du premier entré, premier sorti. Si Ninepoint Partners LP détecte des opérations excessives visant les parts d'un porteur de parts du fonds dans les 90 jours de leur date de souscription ou d'échange, elle se réserve le droit d'imposer des frais supplémentaires correspondant à 3 % de la valeur liquidative des parts.
<b>Frais associés aux régimes fiscaux enregistrés</b>	Aucuns frais ne sont imputés pour ouvrir, fermer ou administrer un régime fiscal enregistré administré par Ninepoint Partners LP. Toutefois, pour les autres régimes fiscaux enregistrés détenant d'autres placements en plus des titres d'un Fonds Ninepoint, des frais annuels du fiduciaire pourraient s'appliquer et être payables à l'administrateur du régime.
<p data-bbox="99 569 423 604"><b>ET SI JE CHANGE D'IDÉE?</b></p> <p data-bbox="99 621 818 678">En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :</p> <ul data-bbox="152 695 818 856" style="list-style-type: none"> <li>• de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;</li> <li>• d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.</li> </ul> <p data-bbox="99 873 818 1045">Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.</p> <p data-bbox="99 1062 818 1119">Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.</p>	<p data-bbox="829 569 1073 604"><b>RENSEIGNEMENTS</b></p> <p data-bbox="829 621 1516 737">Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié ou d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Ninepoint Partners LP ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.</p> <p data-bbox="829 753 1170 869">Ninepoint Partners LP Royal Bank Plaza, Tour Sud 200, rue Bay, bureau 2700, C.P. 27 Toronto (Ontario) M5J 2J1</p> <p data-bbox="829 886 1143 1026">Téléphone : 416 943-6707 Télécopieur : 416 628-2397 Courriel : <a href="mailto:invest@ninepoint.com">invest@ninepoint.com</a> Site Web : <a href="http://www.ninepoint.com/fr">www.ninepoint.com/fr</a> Sans frais : 1 866 299-9906</p> <p data-bbox="829 1043 1516 1184">Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée <b>Comprendre les organismes de placement collectif</b>, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse <a href="http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca">www.autorites-valeurs-mobilieres.ca</a>.</p>